



# Revue de presse



Lundi 28 Février 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Communiqué du Conseil des ministres

Une réunion du Conseil des ministres s'est tenue dimanche sous la présidence du président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Investissement: levée des obstacles sur 18 nouveaux projets en suspens

Dix-huit (18) nouveaux projets d'investissement en suspens ont bénéficié ces dernières semaines d'une levée des obstacles, indique dimanche un communiqué de la Présidence de la République.

## **RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES**

### **INVESTISSEMENTS, SANTÉ, PROJETS DE LOI SUR L'INFORMATION ET L'ACTIVITÉ AUDIOVISUELLE...**

#### **Les directives du président Tebboune**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF SUPRÊME DES FORCES ARMÉES, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de deux projets de loi relatifs à l'information et à l'activité audiovisuelle, et deux exposés inhérents aux secteurs des affaires étrangères et de la santé ainsi que d'autres questions relatives à la prise en charge des préoccupations des citoyens.



#### **Gouvernement: L'avant-projet de loi sur l'Investissement sur la table**

Très attendu par les opérateurs économiques et les hommes d'affaires, locaux et étrangers, l'avant-projet de Loi relative à la promotion de l'Investissement, modifiant la loi de 2016, a été présenté samedi à la réunion du Gouvernement, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.



#### **Produits fabriqués localement: Une cellule pour veiller à l'interdiction de l'importation**

Réuni, hier, sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres, a examiné deux projets de lois relatifs à l'Information et à l'activité audiovisuelle, et écouté deux exposés inhérents aux secteurs des Affaires étrangères et de la santé. Après l'ouverture de la séance par le président de la République et la présentation par le Premier ministre du bilan des activités du gouvernement durant les deux dernières semaines, le Médiateur de la République a présenté son rapport périodique actualisé sur l'état d'avancement des projets d'investissement en suspens durant les dernières semaines.



## Anticiper les contrecoûts d'une guerre

Si la flambée des cours du pétrole et du gaz n'est pas une mauvaise nouvelle pour l'Algérie, les retombées du conflit militaire en cours en Ukraine risquent de se faire sentir sur notre pays plus tôt que prévu. A commencer par l'instabilité des marchés mondiaux et les prix du blé, en hausse de plus de 15% dans les Bourses mondiales, à 344 euros la tonne sur Euronext jeudi. Parce que la Russie et l'ex-république soviétique qu'est l'Ukraine sont deux grands producteurs mondiaux de blé, l'Algérie doit prendre les devants pour préserver ses stocks de sécurité et anticiper sur les fluctuations d'un marché mondial instable.



## Investissements, chemin de fer, santé et baie d'Alger

### **Place aux grands projets**

Le chef de l'État a chargé le gouvernement de constituer un comité de préparation et de suivi quotidien des projets d'investissement d'envergure à réaliser en partenariat avec des opérateurs économiques qataris et koweïtiens.



### **L'AVANT-PROJET DE LOI SUR L'INVESTISSEMENT EXAMINÉ PAR LE GOUVERNEMENT**

Un nouveau texte et beaucoup d'attentes Les nouvelles dispositions visent à prendre en charge les insuffisances et les difficultés entravant l'acte d'investir et à faciliter et simplifier les procédures y afférentes.

Très attendu par les chefs d'entreprise, l'avant-projet de loi relative à la promotion de l'investissement, modifiant la loi de 2016, a été présenté, avant-hier, à la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. "Les nouvelles dispositions proposées au titre de l'avant-projet de loi visent à prendre en charge les insuffisances et les difficultés constatées entravant l'acte d'investir et la facilitation et la simplification des procédures y afférentes, mais surtout à répondre aux enjeux de la relance de l'investissement productif et à mettre en adéquation le dispositif juridique régissant l'investissement avec l'environnement économique actuel", souligne le communiqué des services du gouvernement.

# PERISCOOP

Soirperiscoop@yahoo.fr

Lundi 28 février 2022 - Page 2

## Raouya met fin à la confusion

Les services du ministère des Finances ont apporté des précisions au sujet de l'indemnité de garde dont bénéficient les médecins résidents. Ils rappellent, en effet, que conformément au texte portant statut du résident en sciences médicales, c'est l'établissement hospitalier dans lequel exerce le médecin résident qui doit verser l'indemnité en question, même si le résident effectue ses gardes au niveau de l'établissement formateur auquel il est rattaché.



**CONSEIL DES MINISTRES**

# Vers la modernisation des façades maritimes des grandes villes

*La façade maritime de la capitale mais également le tissu urbain des grandes villes que sont Annaba, Skikda, Oran et Constantine bénéficieront d'opérations visant à les moderniser. Le ministre de l'Habitat a été chargé de lancer des projets dans ce sens. Des instructions données à l'occasion de la tenue, hier dimanche, du Conseil des ministres au cours duquel il a été question de statistiques sur les projets bloqués, de transport ferroviaire, de loi sur l'audiovisuel, du code de l'information et de mécanismes pouvant garantir une retraite au profit des Algériens établis à l'étranger.*

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)**  
- Réunion hier dimanche du Conseil des ministres avec au menu des exposés qui ont concerné plusieurs secteurs mais également le traditionnel point de situation sur l'état d'avancement des projets qui souffraient de blocages administratifs.

Le médiateur de la République chargé du dossier a fait état de la levée des entraves sur 18 projets et l'entrée en exploitation de 21 autres avec un total de 431 projets qui ont pu entrer en exploitation depuis le début du processus.

Le médiateur a été chargé d'élaborer un rapport final dans lequel seront consignées l'ensemble des statistiques relatives

à l'opération qui a visé plusieurs projets en souffrance. Dans le sillage de sa dernière tournée dans les pays du Golfe, le président de la République a demandé à ce que soit installée une commission qui aura la charge de suivre les investissements avec des partenaires koweïtiens et qataris.

Le ministre des Transports a été instruit de lancer les études pour la réalisation d'une ligne ferroviaire reliant la capitale à Tamanrasset et Adrar. Celui de l'Habitat a, quant à lui, été chargé de lancer des études pour la modernisation de la façade maritime d'Alger mais également le tissu urbain des grandes villes d'Oran, Constantine, Annaba et Skikda. Après l'ouverture de la ligne maritime avec la



Mauritanie, c'est vers la capitale sénégalaise qu'une nouvelle liaison sera ouverte.

Pas de détails sur le contenu du code de l'information ni la loi sur l'audiovisuel puisque, selon les termes du communiqué sanctionnant le Conseil des ministres, le président de la République a demandé au gouvernement de poursuivre l'élaboration de ces deux textes jugés d'importance en procédant au renforcement des principes garantissant la liberté de la presse.

Concernant le secteur de la santé, le chef de l'État a insisté sur la qualité des services fournis par les établissements hospita-

liers, appelant le premier responsable du secteur à trouver les meilleures formules pour la prise en charge des cas que les hôpitaux algériens ne peuvent prendre en charge en faisant appel notamment à des médecins étrangers.

Enfin, Abdelmadjid Tebboune s'est dit satisfait de l'avancement des préparatifs des Jeux méditerranéens avant de charger le ministre du Travail de trouver les meilleurs mécanismes pouvant permettre aux Algériens établis à l'étranger de bénéficier de la retraite.

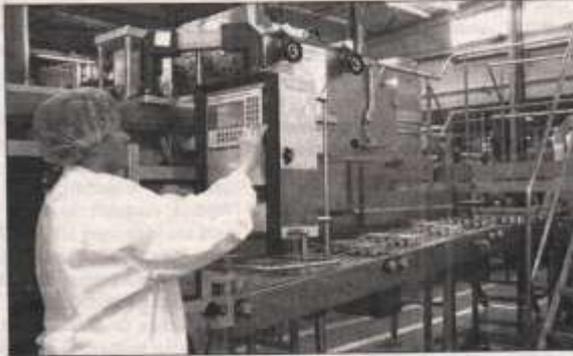
N. I.

**LE TEXTE BIENTÔT DEVANT LE CONSEIL DES MINISTRES**

# La nouvelle loi sur l'investissement fin prête

*Pierre angulaire de l'ensemble du cadre légal que l'Algérie veut s'offrir pour son renouveau économique, la loi sur l'investissement devrait enfin consacrer la libération des initiatives. D'une impérativité extrême, la loi sur l'investissement est revenue la semaine dernière dans le discours officiel, à travers les propos du Premier magistrat du pays lors de son déplacement au Koweït, puis lors de la réunion du gouvernement, samedi.*

Entre autres dossiers abordés lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement, samedi, un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, a annoncé un communiqué du gouvernement dans lequel il est stipulé que les nouvelles dispositions proposées au titre de l'avant-projet de loi « visent à prendre en charge les insuffisances et les difficultés constatées, entravant l'acte d'investir et la facilitation ainsi que la simplification des procédures y afférentes, mais surtout à répondre aux enjeux de la relance de l'investissement productif et à mettre en adéquation le dispositif juridique régissant l'investissement avec l'environnement éco-



nomique actuel ».

La revendication, vieille de plusieurs années, pas que des candidats à l'investissement d'ailleurs, est en voie d'être enfin matérialisée par un nouveau texte devenu incontournable par les temps qui courent et ceux qui s'annoncent, avec l'instauration d'un nouvel ordre économique en Algérie, à travers lequel sera consacré l'investissement productif. Dans le nouveau texte, ont été mises en exergue une floraison de mesures de nature à améliorer le climat des affaires, y compris la suppression du droit de préemption et de la règle 51/49 pour les activités de production des biens et des services non stratégiques. À travers ce nouveau texte, il s'agit de « légaliser » l'instauration d'un nouveau climat des affaires, tout indiqué pour l'investissement productif et attractif, et pour les investissements directs étrangers (IDE),

«Le climat des affaires dans notre pays a souffert à des degrés considérables des changements successifs survenus au cours de ces vingt dernières années, parfois avec des prises de décisions politico-administratives régissant l'investissement improductives et non conformes aux lois et réglementations en vigueur», statuaient les auteurs de l'avant-projet de la nouvelle loi dont les grandes lignes ont été révélées dans une de nos éditions (Voir *Le Soir d'Algérie* du 17/9/2021). Les mêmes rédacteurs qui annonçaient «la mise en place d'un nouveau cadre législatif et réglementaire de l'investissement en Algérie (qui) s'inscrit dans l'objectif de remédier aux insuffisances constatées et vise et in fine à instaurer un environnement stable, prévisible, équitable et transparent à l'effet de faciliter l'acte d'investir, d'encourager l'investissement pro-

ductif et, notamment, d'attirer les investissements directs étrangers (IDE)».

Il a été dit dès le début que la mise en place de la réforme du cadre législatif régissant l'investissement repose sur «trois principes directeurs de l'action publique» : tirer les leçons du passé, faire de l'Algérie un compétiteur majeur en matière d'attractivité, et définir un acte juridique pérenne et efficace. C'est ainsi qu'il a été annoncé la création au sein de la future Agence algérienne de la promotion de l'investissement, qui viendra prendre le relais de l'Andi, un guichet unique dédié aux grands investissements et aux IDE ainsi que de ce qui est appelé guichets uniques régionaux de l'investissement qui seront chargés de toutes les démarches nécessaires à la concrétisation des projets d'investissement. On rappellera également que, vers la fin de l'année dernière, le ministre de l'Industrie confiait que le nouveau texte régissant les investissements a été élaboré pour être en phase avec les enjeux stratégiques de l'heure, à travers la mise en place, donc, d'un climat des affaires propice à l'investissement, avec, entre autres incitations, toute une panoplie de «faveurs» fiscales et parafiscales. Le projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des ministres, a annoncé le gouvernement à l'issue de sa réunion d'avant-hier.

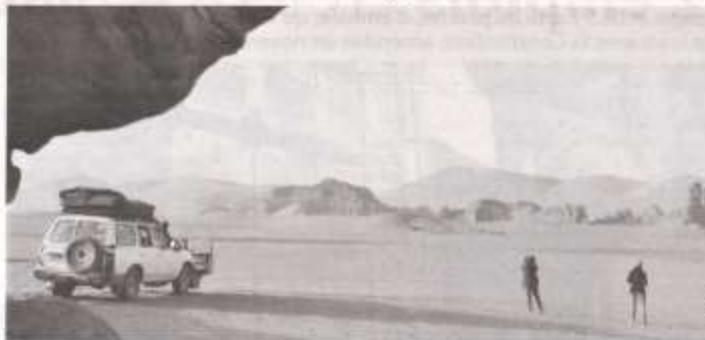
**Azedine Maktour**

## EXONÉRATION DE LA TVA SUR LES BILLETS D'AVION VERS LE SUD

# Relancer le tourisme interne par l'aérien

● Une mesure qui est censée, certes, relancer le tourisme au Sud, mais aussi de permettre aux habitants du Sud de découvrir les régions du nord du pays.

Le ministère des Transports a annoncé «l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les billets de transport aérien des voyageurs, en provenance ou à destination de 10 aéroports du Grand Sud, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 99 de la loi de finances 2022». Cette mesure concerne les vols de et vers les aéroports «d'Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Djamel, Illizi, In Guezzam, In Salah, Tamanezzest, Tiziouzen, Tindouf et In Amenas», mais va-t-elle pour autant relancer la destination touristique du Grand Sud ? Les avis des professionnels du voyage sont partagés. Car la fréquentation dépend en grande partie aussi du nombre de vols et donc de l'accessibilité à ces territoires. Le ministère en question promet en tout cas que cette mesure sera «étendue aux aéroports des autres wilayas du Sud dans le cadre du projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2022». Une mesure qui est censée, certes, relancer le tourisme au Sud, mais aussi de permettre aux habitants du Sud de découvrir les régions du nord du pays et surtout séjourner dans les stations balnéaires en été. Yacine Hammsadi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, avait indiqué dans une précédente déclaration que «la révision des prix des billets d'avion vers les wilayas du Sud est une étape urgente pour stimuler le tourisme dans ces régions». La réduction des prix du transport aérien était, selon lui, «une urgence après nos demandes répétées et un travail commun entre



Une mesure qui redonne un nouveau souffle au tourisme saharien

les ministères du Tourisme et des Transports et après la consultation du Premier ministre».

### TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Par ailleurs, Air Algérie permet, depuis quelques années déjà, aux agences de voyages de bénéficier «de tarifs préférentiels, lorsque il s'agit de réservation de groupes». Le gouvernement semble avoir pris conscience du fait que le tourisme et le transport aérien sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Le transport aérien est considéré par les spécialistes comme l'un des éléments qui compose le produit touristique, il est «crucial pour le tourisme», selon l'Organisation mondiale du tourisme

(OMT). Et dans ce cadre, la compagnie aérienne nationale est considérée par le gouvernement comme partie prenante dans la nouvelle stratégie touristique. Sur le plan économique, les liaisons aériennes avec des prix raisonnables favorisent les déplacements des opérateurs vers les villes du Sud, une situation qui permet aux hôtels de travailler et augmenter leurs taux d'occupation (TO) des chambres en plus de la restauration. Cela va aussi relier les packagings et réactiver la convention avec Air Algérie et les hôtels. En d'autres termes, cela fera travailler les hôtels, les résidences et les particuliers du Sud. Une convention a été signée en décembre 2020 entre Air Algérie et le

groupe public HTT dans le cadre du «comité de pilotage». Le but était de commercialiser des produits hôteliers et touristiques à des tarifs préférentiels, étudiés sous forme de packages. Le tourisme interne est considéré comme important pour redynamiser le secteur dans le Sud et le Grand Sud. Un potentiel touristique encore inexploité à ce jour. La distance et la difficulté de se rendre dans le Grand Sud en avion sont un grand handicap. Les propriétaires d'agences de tourisme de la région affirment que l'activité touristique reste l'étage de cette situation, car ni les agences de tourisme n'ont pu développer leurs activités, ni Air Algérie n'a réussi à développer un programme pour

faciliter la tâche aux voyageurs qui souhaitent visiter les régions du Sud.

### DES DÉPLACEMENTS POUR SE SOIGNER AUSSI

Le prix du billet n'est pas cher uniquement pour les touristes, mais aussi pour les citoyens qui souhaitent se déplacer du Grand Sud vers le Nord pour se soigner. Une grande frange de la population souffre en silence, car elle n'a pas suffisamment de capacités financières pour se déplacer vers le Nord. Brahim Hadj Nacer, manager général de Zyrab Voyages, pense que cette exonération de la TVA pour les billets d'Air Algérie est «vraiment intéressante pour les habitants du Sud et du Nord, car il y aura jusqu'à 5000 DA de différence et le prix sur Alger-Tamanezzest peut baisser jusqu'à 24 000 DA. C'est quand même 2 heures de vol. En plus des 50% de réduction accordée comme tarif groupe aux agences de voyages vers Tamanezzest et Djamel, Air Algérie répond favorablement s'il y a de la disponibilité. Mais il faut préciser que c'est une initiative qui va plus profiter aux particuliers et aux couples qui vont faire une sacrée économie». Il ajoute : «Elle rendra les déplacements plus faciles, mais il faut être franc, elle ne va pas pour autant relancer la destination du Grand Sud. Il faut la conjugaison de tous les efforts des opérateurs et intervenants de la chaîne touristique (hôtels, agences...) pour que la destination puisse être plus fréquentée».

Kamel Benelkadi

## رغم تراجع طفيف للأورو والدولار "معاناة" الدينار مستمرة

● "السكوار" تصمد أمام إسقاطات كورونا

تراجع سعر العملة الأوروبية الموحدة "الأورو"، أمس، مقابل الدينار الجزائري بشكل طفيف في البنك المركزي وفي تعاملات السوق السوداء على حد سواء، على الرغم من محافظته على نفس مستوياته المرتفعة بالنظر إلى تراجع قيمة العملة الوطنية، باعتبارها الوتيرة التي استمر عليها الوضع منذ بضعة أشهر.

سعيد بشار



● بلغ سعر الأورو لدى بنك الجزائر المركزي 159.21 دينار للشراء و159.24 دينار للبيع، في حين استقر على مستوى السوق السوداء، مسجلا 203.91 دينار للشراء و206.17 دينار للبيع، بينما تستمر الوضعية المغلقة جزئيا لحركة الملاحة الجوية والرحلات بين العديد من البلدان، في ظل تواصل التحفظات ذات العلاقة بالتعامل مع إسقاطات فيروس كورونا. وتبعاً لذلك، فإن نشاط بيع العملة الصعبة في السوق الموازية لا يزال يحافظ على بريقه، وصامداً أمام الظروف التي فرضتها معاملات الوفاء بين الدول، بفعل عدم وجود البدائل الرسمية بالمقام الأول وضعف المنحة السياحية، التي تتراجع لتبلغ 85 أورو في أحسن الظروف.

أما سعر الدولار الأمريكي، فقد تراجع نسبياً في معاملات بنك الجزائر المركزي، مسجلاً 139.63 دينار للشراء و139.65 دينار للبيع، واستقر موازاة مع هذا في السوق الموازية (السوداء) عند 180 ديناراً للشراء و182 ديناراً للبيع، وسجل سعر صرف الجنيه الإسترليني لدى بنك الجزائر المركزي ليبلغ 190.50 ديناراً للشراء، و190.54 ديناراً للبيع.

48.49 ديناراً للبيع. وفي الوتيرة نفسها، تراجع الدرهم الإماراتي في التعاملات لدى بنك الجزائر المركزي إلى 38.01 ديناراً للشراء، و38.02 ديناراً للبيع، وبلغ سعر الدرهم لدى السوق الموازية (السوق السوداء) 49.01 ديناراً للشراء، و49.55 ديناراً للبيع. وبالموازاة مع هذا، هبط سعر الدينار الكويتي لدى البنك المركزي إلى مستوى 461.30 ديناراً جزائرياً للشراء، و462.57 ديناراً جزائرياً للبيع. كما انخفض الدينار الكويتي في السوق الموازية إلى 595.34 ديناراً للشراء، و601.95 ديناراً للبيع، في السوق الموازية (السوداء).

س.ب.

كما تراجع الإسترليني لدى السوق الموازية غير الرسمية (السوداء) والتي تمثلها بشكل بارز سوق "السكوار" بساحة بور سعيد عند 244.76 ديناراً للشراء، و247.48 ديناراً للبيع. وعلى مستوى قيمة العملة المحلية مقابل أهم العملات العربية، فقد استقر الدينار الجزائري عند مستواه المتدني ليلعب في مقابل الريال السعودي في المعاملات الرسمية التي أعلن عنها بنك الجزائر المركزي نحو 37.21 ديناراً للشراء، و37.22 ديناراً للبيع، على الرغم من تسجيله تراجعاً في معاملات الصرف الموازية (السوق السوداء) عند مستوى 47.96 ديناراً للشراء،

إضافة إلى التخفيض المقدر بـ 5 بالمائة سنويا

## إجراءات جديدة تخفيض الضريبة على الدخل الإجمالي

أعلنت المديرية العامة للضرائب، عن تدابير جديدة من أجل التخفيض عن العبء الجبائي فيما يخص الضريبة على الدخل الإجمالي.

■ ح.ن



■ وأفادت المديرية في بيان لها أن قانون المالية لسنة 2022 قد أدرج عن تدابير جديدة على الأشخاص الطبيعيين الذين يحققون فوائض القيمة الناتجة عن التنازل بمقابل عن العقارات المبنية غير المبنية من أجل التخفيض عن العبء الجبائي فيما يخص الضريبة على الدخل الإجمالي. وأوضحت المديرية أنه "تقرر تخفيض وعاء الضريبة على الدخل الإجمالي من الآن فصاعدا، بالإضافة إلى التخفيض المقدر بـ 5 بالمائة سنويا، والذي أسس وفقا لقانون المالية لسنة 2021، والذي يتم احتسابه بداية من السنة الثالثة من تاريخ حيازة العقار، في حدود 5 بالمائة، حيث يخفض مبلغ فائض القيمة من الحقوق والرسوم المدفوعة والمصاريف التي يتحملها البائع، بالإضافة إلى مصاريف الاقتناء والصيانة والتحسين للعقار المتنازل عليه المثبتة قانونيا وذلك في حدود 30 بالمائة من سعر الاقتناء أو قيمة الإنشاء". وأضاف المصدر ذاته انه "تقرر أيضا

العقارات، المبرمة في إطار عقود تمويل المرابحة والإيجار المنتهية بتعليك من إعفاء الضريبة على فوائض القيمة الناتجة عن التنازل". من جهة أخرى أكدت مديرية الضرائب أن "فوائض القيمة الناتجة عن التنازل تظل خاضعة للضريبة على الدخل الإجمالي بمعدل 15 بالمائة".

تخفيض وإعفاء من الضريبة على فوائض القيمة الناتجة عن التنازل، حيث تستفيد السكنات الجماعية التي تشكل الملكية الوحيدة والسكن الرئيسي من تخفيض قدره 50 بالمائة من الضريبة المستحقة على فائض القيمة الناتج على التنازل، كما تستفيد فوائض القيمة الناتجة عن التنازل عن



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

 [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

 Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger